

## Pôle emploi et la CRESS, partenaires pour inspirer et développer l'emploi dans l'ESS

*Pôle emploi et la CRESS ont profité du Mois de l'ESS pour signer une Convention de partenariat qui actera pour les trois prochaines années leur collaboration en faveur du développement de l'ESS et de l'emploi dans le champ.*

«Aujourd'hui, il n'y a jamais eu autant d'établissements et d'emplois créés dans l'ESS à la Réunion» introduit Frédéric ANNETTE lors de la conférence de presse. Et c'est bien la croissance exceptionnelle constatée depuis huit ans qui permet d'afficher le champ comme un vivier d'opportunités solides de créations d'activités et d'emplois. Mais pour pouvoir soutenir ce développement, l'enjeu pour la CRESS est de pouvoir construire autour d'elle des synergies, des espaces de coopération efficaces avec des acteurs nationaux et régionaux. «Elle n'a pas les réponses seules et a besoin de

*rechercher des partenaires pour adjoindre leurs compétences» a pu également préciser Guilaine DAVID, correspondante régionale de l'ESS.*

Du côté de Pôle emploi, le constat est le même. Pour Michel SWIETON, Directeur Régional de Pôle emploi Réunion : «on n'est pas sur un champ à part. On est sur un champ fondateur de l'activité avec un potentiel de développement global, au service du territoire réunionnais». Et c'est bien la coopération des deux structures qui pourra permettre à des entrepreneurs de découvrir ou d'approfondir leurs connaissances de l'ESS et les perspectives pour entreprendre autrement.

L'après-midi même du mardi 22 novembre étaient organisés les premiers ateliers de sensibilisation à l'ESS par les équipes de la CRESS et les équipes de Pôle emploi dans 3 agences Pôle emploi de l'Île (Saint-Denis, Saint-Leu et la Ravine



des Cabris). Plus de 75 personnes ont pu poser leurs questions et/ou découvrir ce que représentait l'Economie Sociale et Solidaire. Pour certains, ils étaient déjà familiarisés avec le champ. Pour d'autres, c'était une découverte : «Cette rencontre me permet d'ouvrir d'autres perspectives pour le développement de mes activités : je ne savais pas que je pouvais être salarié d'une association», conclut un participant.

## SCOP Dating : Rencontres et échanges pour mieux entreprendre en SCOP



*Le Mois de l'ESS permet de promouvoir l'Économie Sociale et Solidaire et de favoriser les échanges entre ses acteurs. Et ce mercredi 23 novembre, la CRESS et l'URSCOP ont choisi une forme bien différente pour inviter à l'échange, un speed dating.*

Des salariés-associés de SCOP (Domot'île, Les Girafons, IRFD, SCOPAD, Réunion Dom Services, UMC, BTP Réunion) et de SCIC (Magik Garden, Run Enfance) qui échangent à bâtons rompus avec des porteurs de projets, le tout sous la forme d'entretiens de 20 minutes, voilà la recette parfaite pour obtenir un condensé d'énergie et d'émulation collective.

### Micro - SCOP

#### Romain Delore – Chargé de mission à la CRESS

«L'objectif de cet après-midi : inspirer pour la création et la reprise d'entreprise sous la forme de SCOP. Au quotidien, la CRESS rencontre des porteurs de projets et les épauler sur les aspects techniques. Avec le Mois de l'ESS, nous avons voulu créer une fenêtre de rencontres humaines. Les porteurs de projets rencontrent des personnes qui ont réussi sous le statut de SCOP et échangent avec elles sur les valeurs et les moyens nécessaires à cette réussite.»

#### Simon Vienne –

#### Président de l'association Cacao Péi

«Nous avons une association que nous souhaitons faire évoluer en SCIC. Nous sommes venus rencontrer des personnes qui gèrent des SCIC pour avoir un retour d'expérience sur des questions simples liées notamment au démarrage de l'activité. Nous avons pu avoir des réponses concrètes qui feront avancer le projet.»

#### Peggy Laurent –

#### Gérante de la SCOP Les Girafons

«J'ai tout de suite trouvé l'idée super intéressante. C'est dans des échanges de ce type qu'on arrive à trouver des réponses. Je trouve ça enrichissant pour le porteur de projet mais également pour nous, chefs d'entreprises, car ça nous sort de notre quotidien et nous permet de nous poser des questions, de réfléchir. Les échanges ont vraiment été très positifs.»

## Précarité et exclusion : « L'ESS permettra de créer l'alternative »



Le 22 novembre, à l'initiative de la Ville du Port et dans le cadre du Mois de l'ESS, s'est tenue une conférence sur la contribution de l'ESS aux politiques publiques de lutte contre la précarité et l'exclusion. L'occasion de présenter les actions de différentes associations mais surtout de débattre autour de valeurs comme la dignité et la solidarité.

«Pour nous, l'ESS sera l'outil, le champ, qui permettra de créer l'alternative». Des mots forts prononcés par Sergio Erapa, adjoint délégué à l'ESS à la Mairie du Port. A l'initiative de sa commune, une cinquantaine de personnes étaient réunies, le 22 novembre pour la conférence : «Comment l'ESS contribue-t-elle aux politiques publiques de lutte contre la précarité et l'exclusion?».

Une conférence où différents acteurs du champ de l'ESS ont pu partager et échanger leurs visions : Guilaine David, correspondante régionale ESS, Frank Grondin pour la CRESS, Bruno Hoarau, Directeur du CCAS du Port. Ces discours introductifs ont permis de souligner le rôle de l'ESS dans la lutte contre l'exclusion et la précarité. Ce champ est un outil qui permet de mobiliser des énergies pour construire des réponses

innovantes face aux besoins sociaux changeants et émergents. Dans ce cadre, certaines entreprises font preuve d'excellence solidaire via leur modèle d'actions décliné sur le territoire. Que ce soit dans l'intégration des bénéficiaires dans leurs projets ou le développement d'activités économiques pour financer leurs actions sociales...

Cette conférence était l'opportunité pour certaines d'entre elles de venir témoigner: Secours Catholique Caritas France, le Comité des chômeurs et des mal-logés du Port, Emmaüs, puis les Compagnons Bâtisseurs et la Fondation Agir contre l'Exclusion (FACE).

Ces dernières ont pu présenter leurs actions, leurs valeurs mais aussi, parfois, les difficultés auxquelles elles sont confrontées. Suite à l'intervention d'Emmaüs sur «l'économie de survie» et notamment pourquoi nos déchets «questionnent l'identité réunionnaise», intervention ponctuée d'un poème qui a tenu en haleine toute l'assistance, un débat de haute volée s'est engagé. Autour des thèmes de la «dignité» et la «solidarité», la portée concrète de l'ESS autant que sa dimension philosophique ont été abordées.

Des échanges qui ont ravi Sergio Erapa, fier d'organiser, pour la 3e année consécutive et

avec toujours autant d'envie, un événement du Mois de l'ESS. «Avec la CRESS, partenaire incontournable, nous devons jouer un rôle d'accompagnateur pour agir contre la précarité et l'exclusion, et ce en s'appuyant sur le champ de l'ESS», conclut-il.

**Florence Clairambault - Chargée de développement - Compagnons Bâtisseurs Établissement de La Réunion**

### Quel est l'objet de votre action ?

Avec les chantiers d'Auto-Réhabilitation Accompagnée (ARA), nous accompagnons les personnes en difficulté vers la réinsertion sociale à travers l'auto-réhabilitation de leur case. Dans l'esprit du compagnonnage, l'objectif n'est pas de « faire pour » mais de « faire avec ». Les habitants sont donc partie prenante du projet, techniquement mais aussi financièrement, afin d'y être totalement engagés. Des projets sont avant tout collectifs car les réhabilitations se font par quartier, dans le but de créer de l'entraide et du lien social.

### Pour vous, que représente le champ de l'ESS ?

Cela me fait penser à l'expression : «Quand un homme a faim, mieux vaut lui apprendre à pêcher que de lui donner un poisson». Sortir des personnes de l'assistanat est un combat difficile et quotidien. Mais on ne lâchera pas.

## Le CMSESS ouvre le débat sur l'évolution et l'avenir du militantisme



Le Cercle des Militants et Salariés de l'ESS (CMSESS) a organisé le 23 novembre, dans le cadre du Mois de l'ESS, un petit-déjeuner débat sur l'évolution du militantisme au sein de l'ESS, avec l'appui de la Mutualité Française de l'Océan Indien, la Mutualité de La Réunion et la CRESS.

Salariés, bénévoles, les personnes présentes, le 23 novembre, venaient d'horizons divers mais avaient un point commun : toutes sont militantes de l'ESS. Elles étaient réunies pour une table-ronde intitulée : « Militants d'hier, d'aujourd'hui et de demain, la force de l'ESS ».

Quand on réunit des militants afin d'échanger sur leur engagement, on peut être assuré que les débats seront passionnés. Et cela a bel et bien été le cas ! Pendant plus de deux heures, dans une discussion conduite par Frédéric Annette, représentant du CMSESS et administrateur de la CRESS.

Ce débat s'est déroulé en trois temps. Tout d'abord, chacun a été invité à donner sa définition du militantisme, puis à s'interroger sur comment devenir militant, pour enfin évoquer l'avenir du militantisme. Ces thèmes ont donné lieu à des échanges de fond sur l'évolution du militantisme, notamment la place laissée aujourd'hui

aux militants face à la professionnalisation des structures et au salariat. Autre point qui a retenu l'attention, et parfois la crainte, des intervenants : la tendance des jeunes générations au « militantisme zapping ».

Les participants n'avaient pas tous la même vision de l'évolution du militantisme et des militants mais se rejoignaient sur un point : c'est aux réseaux de l'ESS de donner le cadre pour pouvoir s'engager en faisant connaître les opportunités de bénévolat ou de volontariat. Le Mois de l'ESS, par son action de promotion et de mise en relation des acteurs, participe activement à construire le militantisme de demain.

### La parole aux participants :

#### Marie-Claire Hoareau – Administratrice de la Mutualité de La Réunion

« Le militantisme est un état d'esprit. Cela n'a rien d'extraordinaire, c'est accessible à tous, il suffit d'être attentif aux gens, à son environnement. J'ai une cinquantaine d'années de militantisme derrière moi et le principal conseil que je peux donner c'est qu'individuellement, on ne fait rien. C'est collectivement et dans le partage que l'on change les choses. Je trouve que les jeunes ne sont pas du tout fermés au militantisme, au contraire ils sont en demande, à nous d'être en mesure d'y répondre. »

#### José Hoarau – Ancien Conseiller départemental de la MAIF et administrateur de la CRESS

« Je suis venu pour retrouver un peu l'odeur du militantisme et parce que je suis curieux de voir comment les choses évoluent. Pour moi, il y a toujours du militantisme mais dans un contexte différent et sous des formes plus diverses. Les gens sont toujours sensibles aux valeurs de solidarité mais de manière peut-être plus ponctuelle et moins continue dans le temps car il y a plus de sollicitations, d'offres et donc d'envies de toucher à tout. »

#### Christophe Vienne – SCOP Réunion Dom Services

« Les débats ont été intéressants même s'ils méritent

d'être approfondis. Pour moi, le militantisme commence par une prise de conscience. Je ne crois pas à une révolution du peuple mais d'abord à une révolution intérieure. Consommer, est déjà un acte militant ! Mais il manque peut-être un mouvement plus fédérateur pour éviter que chacun reste dans son militantisme. »

#### Jimmy Bonmalais – Directeur de l'ADIPE

« On voit qu'il y a des différences entre les générations de militants. Selon moi, il faut trouver le moyen d'impliquer les générations suivantes, certaines idées en ce sens ont d'ailleurs été débattues. Je suis notamment très sensible à celle visant à développer l'éducation populaire. »

## Jeun'ESS : L'engagement citoyen développé sous forme ludique



Thème central du Mois de l'ESS, la Jeun'ESS était une nouvelle fois à l'honneur le 30 novembre avec un atelier sur le thème de l'engagement citoyen. Le CRAJEP, le CRIJ, la CRESS et Junior Business ont travaillé de concert pour organiser et animer ce moment d'échange sous forme de jeux ludiques.

«Je cherche des manières alternatives d'entrer sur le marché du travail». «Je suis engagée à la Fabrique Jeunesse et les jeunes ont posé de nombreuses questions sur les différentes manières de s'engager». «Je me suis inscrit pour une mission de Service Civique en Allemagne et je cherche encore des informations». Les jeunes autour de la table ont des parcours différents, chacun leur motivation, mais tous en commun une chose: l'envie de s'engager.

C'est la raison de leur présence au CRIJ (centre régional d'information jeunesse) de Saint-Denis, ce 30 novembre, pour l'atelier «L'engagement citoyen des jeunes» organisé par le CRIJ, la CRESS et Junior Business. «Nous utilisons la pédagogie active pour faire passer des messages au travers de jeux, explique Véronique

Avado, chargée de mission à la CRESS et animatrice de l'atelier. Ils sont acteurs tout au long de l'atelier». L'objectif, leur donner un maximum d'informations sur les différentes manières de s'engager et notamment sur le Service Civique, le Service Volontaire Européen, le Service Volontaire International ou encore le dispositif Sotlamer.

C'est Benoît Maheux, coordonnateur de l'association Junior Business et animateur, qui lance le premier jeu. L'idée, choisir en groupe trois objets à emmener sur une île déserte. Corde ou sabre à canne, boussole ou allumettes, poule pondeuse ou bidon d'eau, les discussions vont bon train. « Il n'y a, bien sûr, pas de bonne réponse, explique ensuite Benoît. L'objectif est de s'écouter.

L'engagement c'est ça, c'est se mettre dans les chaussures de l'autre pour le comprendre». Dans la foulée, sont distillées des informations pratiques sur, notamment, le Compte d'engagement citoyen (CEC), un dispositif qui doit permettre de bénéficier d'heures de formation prises en charge suite à du bénévolat.

C'est le troisième atelier de ce type organisé par le CRAJEP et le CRIJ pour le Mois de l'ESS. Le 4 novembre, le thème était « Élaborer son projet personnel et professionnel », en partenariat avec l'AMAFAR-EPE et le 10 novembre, l'objet était « Créer son association ». Autant de manières de placer la Jeun'ESS et l'engagement au cœur de l'Économie Sociale et Solidaire.

### Parcours : Ornella Ethève

Ornella a 22 ans et est en mission de Service Civique au CRIJ de Saint-Denis. «Ma mission a commencé il y a cinq mois. Je voulais m'investir dans le monde associatif. Désormais, je suis sûr de vouloir travailler dans ce secteur et j'aimerais rester dans l'accueil, le secrétariat», explique-t-elle.

Mère d'un bébé de 10 mois, elle porte déjà de fortes convictions : «Je veux montrer qu'il est

possible, même quand on est jeune, d'allier vie professionnelle et vie familiale». Elle poursuit : «Les gens pensent trop souvent que les jeunes ne sont pas motivés, n'ont pas d'envie, ce n'est pas vrai. Je prouve que, si moi j'y arrive, tout le monde peut y arriver».

Ornella a activement participé à l'atelier. Avec un but bien précis : «Renseigner les jeunes sur le Service Civique et leur donner envie de se lancer».

## A Saint-Benoît, les subventions expliquées aux associations



Le 24 novembre, la Ville de Saint-Benoît a organisé, dans le cadre du Mois de l'ESS, une conférence sur le thème : «La subvention dans toutes ses dimensions». Pour développer l'ensemble des points, notamment légaux, liés à l'octroi de subventions, la CRESS a souhaité associer à cette rencontre une Commissaire aux comptes, membre du CRCC. Pour la deuxième année consécutive, la Ville de Saint-Benoît a profité du Mois de l'ESS pour organiser une manifestation en lien avec l'Économie Sociale et Solidaire. L'occasion pour Frédéric Annette, administrateur de la CRESS, de remercier, en préambule, la Ville pour sa «fidélité». Il est ensuite entré dans le vif

du sujet de cette conférence qui avait pour objet : la subvention. L'occasion pour lui d'expliquer que, désormais, elle doit être vue comme une «dynamique partenariale entre l'association et la collectivité» et non comme «un dû».

Solange Sevamy, Commissaire aux comptes est venue expliquer à la quarantaine de personnes rassemblées à Saint-Benoît le cadre législatif entourant l'octroi d'une subvention, notamment suite à la loi sur l'ESS du 31 juillet 2014. Légalité d'une subvention, principales obligations, risques encourus par l'association et son dirigeant mais aussi rôle, missions et obligations du Commissaire aux comptes au sein d'une association, autant de points détaillés à un auditoire studieux et attentif.

*«Je me suis aperçu, au cours de ma pratique, que les dirigeants d'association, dans leur large majorité, ne connaissent pas leurs obligations vis-à-vis des collectivités, explique-t-elle. Cette insuffisance de connaissance nécessite d'apporter des éclaircissements car, souvent, des dirigeants se retrouvent involontairement dans des situations de prise illégale d'intérêt ou de gestion de fait qui sont répréhensibles au regard de la loi».*

Le Mois de l'ESS offre le cadre idéal à des interventions de ce type permettant de sécuriser les pratiques des entreprises de l'ESS : aux côtés des acteurs qui les soutiennent, elles peuvent acquérir de nouvelles compétences et partager leurs bonnes pratiques.

### Trois questions à...

- **Alix Brézé - Responsable du service Insertion à la Mairie de Saint-Benoît**

#### Pour la deuxième fois, Saint-Benoît organise une manifestation pour le Mois de l'ESS, pourquoi ?

Nous nous sommes saisis du Mois de l'ESS pour effectuer un travail de pédagogie. En 2015, nous avons organisé une matinée pour mieux faire comprendre l'ESS et ses enjeux. Cette année, la conférence a pour but d'expliquer aux associations

l'évolution du cadre réglementaire provoquée par la loi de 2014.

#### Quel est l'objectif de cette conférence ?

L'idée, c'est d'apporter un haut niveau d'informations aux gérants d'associations. Car les choses changent, et pour tout le monde. Pour les associations, qui ont plus d'obligations, mais aussi pour les collectivités qui doivent mettre en place des critères. Il faut bien faire comprendre qu'une subvention, et la loi de 2014 le souligne, est octroyé

par les collectivités pour réaliser un projet bien précis et en aucun cas un dû.

#### Saint-Benoît est une commune dynamique sur le plan associatif ?

A Saint-Benoît, le secteur associatif représente beaucoup d'emplois. Nous avons besoin de le professionnaliser. Les subventions accordées aux associations chaque année représentent un réel investissement qui nécessite en retour un travail de qualité.

## LA RÉGIE TERRITORIALE SUD OUVRE SES PORTES



C'est une première pour la Régie Territoriale Sud! A l'occasion du Mois de l'ESS, l'association de Saint-Joseph a ouvert ses portes au grand public. Plusieurs ateliers ont été mis en place ce mercredi 23 novembre pour faire connaître leurs actions. Les agents ont également présenté leur nouveau projet : la Bricotek.

De la caisse à outils, à la bétonnière en passant par la perceuse ou la débroussailleuse, il y a plus d'une centaine d'outils sur les étagères de la Bricotek de la Régie Territoriale Sud. «Ce sont des matériels de marques professionnelles», précise la directrice de l'association Valérie Félicité, «tout le monde n'a pas les moyens de les acheter et comme nous ne les utilisons pas tout le temps, nous avons décidé de les louer» continue-t-elle. Une initiative saluée par les visiteuses. «Parfois on a quelques petits travaux à faire à la maison mais on n'a pas d'outils et bien maintenant on pourra venir les prendre à la Régie. C'est génial !», s'exclament-elles. A partir de l'année prochaine, des ateliers de bricolage seront même proposés aux

usagers qui souhaitent apprendre à utiliser ces matériels. D'ailleurs, pour susciter l'intérêt des visiteurs, des initiations à la visseuse ou encore au nettoyage de sol avec la monobrosse ont été mises en place lors de cette journée portes ouvertes. Impliquer les partenaires locaux et surtout les habitants à la vie associative est l'objectif de la Régie. «L'association place l'homme au cœur du projet et l'invite à prendre part aux activités» constate Véronique Alvado, chargée de mission à la CRESS. C'est une forme d'Excellence Solidaire que de responsabiliser les usagers.

Ce 23 novembre, la CRESS a également animé l'atelier sur l'ESS et lien avec des pratiques d'amélioration de gestion de ces structures. L'idée était de pouvoir échanger avec les salariés sur les différentes actions mises en place concernant les principes de fonctionnement. Notamment, il était question lors de cet atelier de parler de la pratique des valeurs de l'ESS concernant la gouvernance démocratique, l'implication des parties prenantes dans les projets, des instances de prises de décisions, des stratégies de développement territorial, etc. Lors des échanges, les salariés ont

souligné la volonté de la Direction d'être transparente, ainsi l'ensemble des salariés ont accès aux différents documents administratifs et sont tenus informer de la stratégie de développement de la structure.

### Un nouveau local pour la Régie

La Régie Territoriale Sud a clôturé cette journée portes ouvertes avec l'inauguration de son nouveau local. Cette structure communale, récemment rénovée, se trouve dans le quartier de Bas de Jean Petit et servait auparavant de dépôt des véhicules et autres stocks de l'association. Depuis février, les 26 salariés s'y sont également installés après avoir partagé un bâtiment avec quatre autres associations. « Là ça nous permet d'avoir une proximité avec nos collègues, une meilleure gestion des coûts de transport et des stocks » souligne Valérie Félicité. Cette inauguration a aussi été l'occasion d'acter la nouvelle appellation de la Régie Territoriale Sud (anciennement Régie Territoire du Grand Sud) et de présenter sa nouvelle identité graphique.